

BORDEAUX

Hausse des frais pour les étudiants étrangers : « On se rapproche du modèle américain »

Une soixantaine d'étudiants et enseignants se sont à nouveau réunis ce mardi pour manifester contre l'augmentation des frais d'inscription des étudiants originaires de pays hors de l'Union européenne

Hugo Laulan
gironde@sudouest.fr

« C'est une loi raciste », s'insurge au milieu du rassemblement

Louise, étudiante en cinéma à l'université Bordeaux Montaigne. Militante du NPA, elle a répondu à la mobilisation nationale, débutée le 12 mai, de nombreux syndicats étudiants pour manifester contre le décret du ministère de l'Enseignement supérieur visant à augmenter les frais d'inscription des étudiants originaire de pays hors Union européenne, dès septembre.

Le gouvernement justifie ce décret dans une logique de rééquilibrage financier, et soutient que l'augmentation des frais permettrait d'améliorer la qualité de l'enseignement et donc l'attractivité des universités. Une idée très « paradoxale », se-

lon les manifestants réunis place de la Victoire, ce mardi 26 mai à Bordeaux.

« Nous allons appauvrir l'université car ceux qui ont les moyens vont privilégier d'autres établissements », déplore Isabelle Touton, enseignante-chercheuse en espagnol à Bordeaux Montaigne. « On perd en plus en diversité dans nos

« Nous allons appauvrir l'université car ceux qui ont les moyens vont privilégier d'autres établissements »

cours, ce qui fait l'exception culturelle française », insiste Jason Mulaly, enseignant en anglais, lui-même d'origine américaine, et ayant bénéficié de l'attractivité de l'université bordelaise dans les an-

nées 1990. « Avec ce modèle, on se rapproche des facs américaines. »

Contradiction

Dès la rentrée de septembre 2026, les étudiants non ressortissants de l'UE devront ainsi s'acquitter de droits d'inscription fixés à 2 895 euros par an en licence, contre 178 euros aujourd'hui, et 3 941 euros en master, contre 254 euros. Une évolution qui n'est pas particulièrement du goût de Dean Lewis, le président de l'Université de Bordeaux.

« D'un point de vue politique, il est difficile de comprendre en quoi une augmentation des droits d'inscription permettrait, à elle seule, de renforcer l'attractivité des universités françaises », a déclaré le professeur agrégé de physique dans une interview publiée sur le site de l'université.

« Cette augmentation pourrait instaurer une forme de sélection par l'argent contraire aux valeurs d'ouverture, d'universalité du savoir et d'humanisme auxquelles les universités françaises sont profondément attachées. Cette orientation apparaît également en contradiction avec les ambitions affichées



La loi est qualifiée de « raciste » par les opposants. H. L. / SO

par la France en matière de coopération internationale et de soutien aux pays en développement », conclut-il. Les universités pourront exonérer 30 % de leurs étu-

dants extracommunautaires de ces frais à la rentrée 2026-2027, un plafond qui sera dégressif, à 25 % l'année suivante, puis 20 % à partir de 2028.

Me sentir bien entourée en cas de canicule

Le Département vous accompagne au quotidien durant les périodes de fortes chaleurs.

ide à la personne, surveillance et mise en sécurité, moments d'échanges... Pour améliorer la qualité de vie de nos aînés, et répondre aux mieux à leurs attentes, les professionnels du Département mettent en place lors du déclenchement du plan canicule (alerte niveau 3) :

- Une heure supplémentaire d'aide à domicile pour les personnes âgées isolées bénéficiaires de l' P , en mode prestataire, avec un plan d'aide effectif.
- Une cellule dédiée joignable de 9 h à 17 h 15 du lundi au vendredi

Contacts et informations au 05 56 99 66 99



Département de la Gironde - DiCom - Illustration de Régis Lejonc - juin 2025

gironde.fr/canicule

vieillir ensemble

Gironde
LE DÉPARTEMENT